

**Le réseau de santé mutualiste est en péril, la santé de tous est en danger.
Défendons le ensemble !**

Le Conseil d'administration du Grand Conseil de la Mutualité vient de voter à la majorité un véritable plan de casse du réseau de santé mutualiste .

Nous, comités de soutien des centres mutualistes, ne pouvons accepter que la direction du Grand Conseil de la Mutualité le soutienne auprès du Tribunal de grande Instance , le 12 juin prochain.

Ce plan, incompatible avec le besoin de santé solidaire, pour toutes et tous que nous défendons s'appuie sur :

- 8 licenciements à la Pharmacie du Lycée**
- La cession de 3 centres optiques à l'UTPACA (Union Territoriale de la Mutualité Française)**
- La révision de l'organisation des services centraux avec diminution des postes**
- L'arrêt de l'activité de la clinique mutualiste de Bonneveine , avec mise en vente du patrimoine immobilier dans le cas où il n'y aurait pas de repreneur.**
- La remise en cause des accords d'entreprise et la volonté de passage en force du contrat à l'acte pour les médecins.**

C'est inacceptable ! Il apparaît de jour en jour, que les motivations de ce plan de démantèlement de l'offre de santé relèvent bien de la volonté pour la Mutualité de se séparer progressivement des Œuvres sociales au bénéfice de l'assurantiel et du lucratif.

Avec le changement de gouvernement, nous voulons nourrir l'espoir d'une politique sanitaire qui garantisse l'égal accès à la santé de toutes et de tous. C'est le sens de notre bataille, dans ce département à la population de plus en plus fragilisée.

Parce que la santé publique est et doit rester une compétence nationale, nous savons que la viabilité du réseau de santé mutualiste dépend largement de la volonté du nouveau gouvernement et des députés qui siègeront à la future Assemblée nationale.

C'est pourquoi, nous demandons également au ministre de la santé, Madame Marisol Touraine de reconnaître sa nécessité vitale pour nos populations et de tout mettre en œuvre pour permettre à ce réseau de pouvoir poursuivre ses activités de mission de santé publique et de pouvoir les développer.

Nous ne pouvons accepter de voir la carte bleue remplacer la carte vitale.

Ni le modèle sanitaire et solidaire du réseau mutualiste, ni son patrimoine, ni les emplois s'y afférant ne peuvent être remis en cause sur l'autel du secteur assurantiel et lucratif.

Nous demandons :

- Que le droit à la santé, l'accès aux soins pour tous soient préservés.**
- Qu'une véritable table ronde avec la présence de tous les partenaires concernés, dont les comités de soutien, soit rapidement mise en place.**
- Que l'Etat débloque des fonds d'urgence et s'engage sur des financements pérennes.**

Mardi 12 juin, à 14h
Rassemblons-nous massivement pour faire entendre
notre besoin de santé solidaire

Devant le tribunal de Grande Instance , 6 rue Joseph Autran à Marseille (palais de justice).

*du centre Paul Paret : départ en CAR devant le centre à 13H 30 .
inscriptions au secrétariat ou au 0621169826.*